

Acte n°2026-08

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 25 septembre 2026,
sous la présidence de Monsieur James WALKER, Vice-Président Conseil d'administration
Internationalisation et Alliance européenne**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;
- Vu** la délibération n°2024-85 portant adoption du Plan d'actions AVENIRS (schéma Directeur Développement Durable-Responsabilité Sociétale et Environnementale)
- Vu** la présentation du bilan en séance par Mme Julia Bonaccorsi, Vice-Présidente Transition, Sciences et Société et Relations partenariales et Mme Florence Caro, chargée de mission transition écologique et sociale ;

Prend l'acte suivant :

Objet : Présentation du Bilan du Plan Avenirs

Les membres du Conseil d'administration ont entendu la présentation du Bilan Plan Avenirs. La présentation est jointe en annexe au présent acte.

Fait à Lyon,

Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN
PRESIDENTE



UNIVERSITE LUMIERE LYON 2
Le 30 septembre 2026

Le présent acte sera publié sur le site internet de l'Université à compter du 3 octobre 2026.
Date de transmission à la Rectrice, chancelière des Universités au plus tard le 3 octobre 2026.

Direction des affaires juridiques, institutionnelles et des marchés (DAJIM)

Campus Berges du Rhône

16 Quai Claude Bernard – F69365 Lyon Cedex 07

dajim@univ-lyon2.fr – www.univ-lyon2.fr